



SECURITEAM

OPTIONS  
FORMATION

# S.S.T FORMATION INITIALE

Sauveteur Secouriste du Travail



## Public

Salariés volontaires pour intervenir en cas d'accident au travail.



## Durée

2 jours  
(14 heures)



## Lieu

Dans nos locaux (accès ascenseur) ou en intra dans les locaux de votre entreprise.



## Tarifs

220€/personne

Habilitation INRS sous couvert de l'UNAFOS : 1459571/2018/SST-01/0/CN

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances en matière de secourisme pour intervenir sur son lieu de travail et porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou malaise en attendant l'arrivée des secours.

Le stagiaire aura **un rôle de prévention** au service de l'entreprise pour contribuer à la diminution des risques et des accidents de travail.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Présentation de la formation : (0h30)

**Compétence visée 6** : Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. (0h50)

**Compétence visée 7** : Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention. (0h30)

**Compétence visée 8** : Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s). (0h20)

**Compétence visée 1** : Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention. (0h30)

**Compétence visée 2** : Etre capable de réaliser une protection adaptée. (0h50)

**Compétence visée 3** : Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant et après pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. (0h45)



5 rue Simone Signoret – 56100 LORIENT

Tél. : 02.97.85.92.91 – Fax : 02.97.81.12.05 – Mail : [options-formation@securiteam.fr](mailto:options-formation@securiteam.fr)



**Participants**

Minimum : 4/session  
Maximum : 10/session

**Dates**

Les dates de sessions sont disponibles sur notre site internet\* ou sur demande auprès de Madame LE PESQUER (responsable formation)

**Objectifs**

Capacité d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures de prévention. Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

**Prérequis**

Aucun

**PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)**

**Compétence visée 4** : Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise. **(0h15)**

**Compétence visée 5** : Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée. **(6h30)**

**L'évaluation finale des SST : (3h00)**

Adopter une conduite à tenir adaptée dans une situation d'accident de travail simulé.  
Cas concrets de synthèse.

**VALIDATION DE LA FORMATION :**

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS. Ils sont transcrits dans un document national d'évaluation, utilisé à chaque formation.

**MOYENS PEDAGOGIQUES :**

**Théorie** : Exposés-débats, supports audio-visuels.

**Pratique** : Cas concrets, pratiques des gestes de secours sur mannequins spécifiques (nourrisson, enfant et adulte) pour la pratique de la réanimation cardio-ventilatoire. Des masques de mannequins individuels garantis d'une hygiène totale. Divers outils de simulation (faux outils) et tableau pédagogique SST. Un défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

**CADRE REGLEMENTAIRE**

Article R. 4224-15 : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1) Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux.
- 2) Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

Site internet\* : <http://www.securiteam.fr/index.php/accueil/options-formation/>

FLQ – version 2 -08/04/2020

5 rue Simone Signoret – 56100 LORIENT

Tél. : 02.97.85.92.91 – Fax : 02.97.81.12.05 – Mail : [options-formation@securiteam.fr](mailto:options-formation@securiteam.fr)

